

CHATEAUNEUF DE GADAGNE

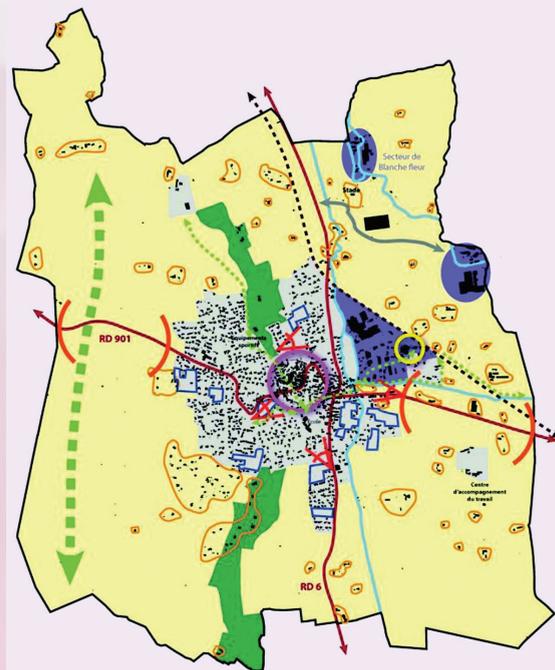
Bulletin Municipal

N° 69 - Décembre 2014 Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : C. Germain - A. Cangélosi - E. Klein - Imprimerie Quadrifolio

PLAN LOCAL D'URBANISME : *approbation retardée*

L'élaboration du PLU

Le Conseil Municipal a engagé la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et fixé courant 2010, les modalités de la concertation publique. Il a ensuite débattu sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), tiré le bilan de cette concertation, arrêté un projet de PLU et consulté, pour avis, les personnes publiques associées.



Les avis reçus, dont celui du Préfet, ont été globalement favorables au projet de PLU, qui a été alors soumis à l'enquête publique prescrite par la loi.

Le rapport du commissaire-enquêteur et les différents avis ont été analysés et le projet de PLU modifié, pour prendre en compte les aspects majeurs de ces documents.

Mais alors que tous les feux étaient au vert pour permettre au nouveau conseil municipal d'approuver le projet de plan local d'urbanisme, certaines dispositions de la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi « ALUR », ont remis en question les équilibres que le projet de PLU prévoyait de préserver.

Or en l'état, le projet de PLU ne peut pas contenir ces effets qui iraient à

l'encontre de l'un des objectifs retenus par la commune pour ce document, à savoir un contrôle de la croissance démographique et une maîtrise du développement de la commune et de son étalement urbain.

Le conseil municipal estime que cette loi qui supprime des PLU, avec effet immédiat, les coefficients d'occupation des sols (COS) et les superficies minimales des terrains pour pouvoir construire, peut avoir des conséquences importantes sur le potentiel constructible de notre territoire. Des problèmes de maîtrise, de densité des constructions, de qualité de la forme urbaine, de capacité des réseaux divers, mais surtout de démographie pourraient se poser.

Le conseil municipal juge donc préférable de ne pas précipiter l'approbation du PLU et souhaite reprendre certains éléments de son étude en intégrant de manière raisonnée les dispositions de la loi ALUR.

Les prochaines étapes

Sans remettre fondamentalement en question le projet de zonage, la rédaction du futur règlement sera donc adaptée pour accompagner judicieusement la densité souhaitée par le législateur en fonction des caractéristiques propres à chaque quartier.

La commune va donc devoir approfondir la réflexion sur les formes urbaines, par une analyse plus fine des règles à édicter, en matière de hauteur, de gabarit, d'emprise au sol ou d'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives.

Pour cela, elle devra considérer la capacité de l'ensemble des équipements d'infrastructure existants, et s'assurer de sa compatibilité avec la densité apportée par la loi ALUR par la suppression du COS et des superficies minimales de terrains: caractéristiques des voies, des réseaux d'eaux potable, de défense incendie, de gestion des eaux pluviales ou d'éclairage public ou de transport de l'énergie électrique, et impact sur l'environnement paysager.

Pendant ces réflexions et afin que chacun puisse s'exprimer, une nouvelle concertation de la population est ouverte (présence d'un registre en mairie, réunion publique à venir).

Le projet de PLU amendé, qui ne sera qu'une adaptation du projet initial, devra être soumis à l'avis de l'Etat et des personnes publiques associées, avant de faire l'objet d'une nouvelle enquête publique.

L'ensemble de la procédure devrait être achevée pour début 2016.

Dans l'attente de l'approbation du PLU, le plan d'occupation des sols actuel restera en application.

Jean-Michel Cazes
Adjoint au Maire



AGENDA DE DECEMBRE

5	MEDIATHEQUE Conférence sur Mistral
	ECOLE P. GOUJON - Loto
6	COMITE DES FETES - Téléthon
8	MAIRIE - Conseil Municipal
10	LA STRADA - Film "Bande de filles"
12	SPORTING CLUB - Loto
13	ANIMOTHEQUE - Atelier origami
	MEDIATHEQUE Petites histoires de Noël
	ESCOLO - Les 13 desserts
14	FOYER RURAL Randonnée
16	FOYER RURAL Audition musicale
17	PERMANENCE de Michel Fullet
19	EC. ST CHARLES - Marché de Noël
20	MEDIATHEQUE - Choco-lecture
22	COMITE DES FETES Théâtre "Le Père Noël est une ordure"
24	EGLISE Crèche vivante et Messe de Minuit

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2014

Tous les élus étaient présents ou représentés.

Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal a arrêté un projet de PLU en septembre 2013, après avoir tiré le bilan de la concertation. Mais au lendemain de l'approbation du PLU, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite «ALUR» a été promulguée en mars 2014. Certaines de ses dispositions sont contraires au projet et ne permettent pas de le modifier, car la loi n'a pas prévu de mesure transitoire pour les procédures de PLU en voie de finalisation.

En conséquence, le conseil décide de : **réaffirmer et compléter les objectifs poursuivis par la révision du POS valant élaboration du PLU ; de reprendre la concertation avec la population ; de poursuivre l'association avec l'Etat ; de consulter les personnes publiques qui en formuleront la demande, ainsi que les établissements publics de coopération intercommunale compétents et les communes voisines ; de notifier et de transmettre cette délibération aux autorités compétentes ; d'afficher la délibération en mairie pendant un mois et d'en assurer la mention dans un journal diffusé dans le département, et de charger Monsieur le Maire de la mise en oeuvre de la concertation.**

Modification du tableau des effectifs

Suite à la réussite d'un agent à l'examen professionnel d'adjoint technique 1ère classe, le tableau des effectifs est modifié en conséquence.

Admissions en non-valeur

La Trésorerie n'a pu procéder au recouvrement de sommes dues à la commune (en 1997 pour 25,34 € (et en 2009 pour 2200 €). Ces sommes seront admises en non-valeur.

Modification du Budget Ville

Afin de tenir compte de dépenses et recettes imprévues, une délibération modificative a été prise pour rééquilibrer les comptes.

Déclassement et cession d'une parcelle du domaine public

Une terrasse qui occupe actuellement une portion d'environ 8 m² du trottoir situé le long de la RD 901, empêche les piétons de circuler en toute sécurité. Un accord a été conclu avec le propriétaire afin que cet ouvrage soit démolit. La Commune accepte de déclasser et de céder à titre gratuit un espace de 2 m². Elle autorise par ailleurs une servitude de passage sur son terrain situé à l'arrière de la maison de ce particulier. En contrepartie, la commune récupère l'espace occupé par la terrasse et pourra procéder à la démolition de cet ouvrage.

Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement (*ex-taxe locale d'équipement*) est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature, nécessitant une autorisation d'urbanisme. L'assiette de la taxe est fixée par mètre carré. Le conseil municipal a reconduit le taux de 5% pour les prochaines années.

Tarifs des cartes piscine

Afin de favoriser la pratique des activités nautiques, le conseil avait décidé en 1994 que la commune revendrait aux Castelnovins les cartes de piscine à un prix moindre que leur prix d'achat, mais les tarifs de vente n'avaient pas été fixés par le conseil municipal. La trésorerie demande qu'une délibération soit prise en ce sens. Actuellement les participations se répartissent comme suit : Carte de 6 séances : 38 € - Cartes de douze séances : 55 €

En prenant en compte la réduction de 25 % consentie par La Bull Aquatic et de celle prise en charge par la commune (également de 25%), les cartes pourront être ensuite vendues aux castelnovins à 19 € et 27,50 €. Ce tarif est entériné. En 2013, la commune a payé 2017 € pour l'achat des cartes et encaissé 1345 € soit un coût net de 672 € sur l'année.

Convention pour la fourniture de gaz

Depuis l'ouverture du marché du gaz à la concurrence, les tarifs réglementés de vente seront progressivement supprimés à partir de 2014. Plutôt que d'engager séparément une consultation pour la conclusion d'un marché avec un fournisseur de gaz, il apparaît plus favorable de prendre part à la solution d'achat groupé proposée par l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics). Outre la sécurité technique et juridique que garantit l'intervention de l'UGAP, le volume que représentent les acheteurs publics permettra d'obtenir des économies encore plus substantielles sur le prix du gaz.

ETAT CIVIL

JUILLET - NOVEMBRE 2014

NAISSANCES

RIEU Eden	04/07
EMPEREUR Toscane	15/08
PASTOR Malena	17/08
SASSI Térance	01/09
BARTOLO Numa	07/09
MEUNIER Paulin	05/10
SANDRI Gaspard	15/10
AYME PIERI Tina	28/10
PICORÉ TOMAS Alexis	11/11

DÉCÈS

RETALI Jeanne	11/07
JULIEN Simone Vve REYNAUD	27/07
BIGNELL Josette Vve ABONDANCE	29/07
MATHIEU Simone Vve DESBIENS	06/08
BOYER Andrée Vve PEYREMORTE	04/09
FERTON Renée Vve DELMAS	30/08
PETITCOLIN Sylvie Vve ALLUIN	07/09
CUMMINGS Jessie, Vve DOUGLAS	14/09
FAGES Jean	25/09
PINCEMIN Joël	26/09
GILLES Roberte, épouse ZANETTA	27/10
FATTET Paul	09/11
ROUX Renée, Vve PARADIS	12/11
MERVEILLE Monique, Vve DUCROCQ	12/11
ROCCI Séraphine	16/11
MALFROY-CAMINE Martine	20/11

MARIAGES

FAURY Christelle / GOURJON Alain	05/07
BOSC Nicolas / NARANJO Nathalie	02/08
BONVALOT Sébastien / CEYSSON Sandrine	09/08
DAVID Nicolas / MARTEL Sophie	23/08
CHAOUAT Johan / NOBILINI Anaïs	30/08
TANNEUX Sébastien/PINEAU Julie	06/09
GRISOUL Guillaume/RAFFARD Marine	06/09
GIREN Luc / TLETT Julie	06/09
MAUREL Jean-Guy / LOMBARD Stéphanie	18/10
HAMMEDI Mourad / HEREDIA Ludivine	25/10

La prochaine réunion
du Conseil Municipal
aura lieu le
lundi 8 décembre à 18h30.

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Date limite de remise des articles : le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237

Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières

Mme DEMEURE-LAURENT

Cabinet 04 90 22 50 97

Domicile 04 90 83 97 14

Portable 06 12 13 62 36

Mme RABBIA-LAUTIER 06 87 55 8014

Mme LANZALAVI 06 84 53 62 22

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47



La **Fondation de France**, qui est engagée dans la lutte contre les solitudes, organise du **19 décembre au 2 janvier** prochains « **Les Réveillons de la Solidarité** », pour permettre aux personnes seules de vivre des fêtes de fin d'année joyeuses et chaleureuses, grâce aux initiatives menées par des associations de quartier dans toute la France.

Elle souhaite donner un accent particulier à ses interventions en soutenant l'organisation de **réveillons** solidaires conçus **par et pour** des personnes en difficulté et isolées. Ces fêtes sont aussi l'occasion de favoriser échanges et rencontres. C'est pourquoi elle propose un projet : **Ensemble, partageons les fêtes de fin d'année**, qui permet de rassembler des populations qui ne se côtoient pas forcément et contribue ainsi à mieux vivre ensemble dans un quartier, un village.

www.fondationdefrance.org

DISTINCTION

Madame Sia TCHA, qui réside dans notre village depuis plusieurs années, et qui a élevé 7 enfants, a obtenu la **Médaille de la Famille Française**, distinction qui récompense les mères de famille nombreuse.

Pierre Molland, notre maire, lui a remis officiellement, au nom du Préfet, la Médaille et le Diplôme, à l'issue de la commémoration de l'Armistice.



COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE

La tendance depuis le début de l'année est très positive sur la commune. Les efforts cumulés de la Gendarmerie et de la Police Municipale portent leurs fruits. Il ne faut cependant pas relâcher notre vigilance. La sécurité est l'affaire de tous et nous devons tous en être les acteurs, et faire ainsi reculer la délinquance de passage qui impacte la commune.

En cette fin d'année, les boutiques sont souvent la proie des délinquants et les commerçants doivent redoubler d'attention. Ils ne doivent pas hésiter à prendre des précautions supplémentaires, éviter des fonds de caisse trop importants, surveiller les allers-venues suspects, d'autant que le jour tombe rapidement en cette saison. Des opérations de contrôle seront menées en différents points du réseau routier dans le but de prévenir ses méfaits. Pour lutter contre les atteintes aux biens un renfort de gendarmes mobiles jusqu'en fin d'année 2014 complètera le dispositif de la brigade et apportera un soutien précieux.

Dans le cadre de la prévention des cambriolages, la Gendarmerie et la commune organiseront en début d'année 2015 une réunion « Voisins vigilants » afin de présenter le dispositif qui connaît un succès croissant dans l'hexagone.

Enfin, n'hésitez pas à signaler vos absences pour les congés de fin d'année à la Police Municipale ou la gendarmerie dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, et à en avvertir une personne de confiance. Plus généralement, dès lors que vous vous absentez plusieurs jours de votre domicile faites en part.

Sur le plan de la prévention routière, en cette période de fête la brigade sera également présente sur le front de la lutte contre les conduites à risque, des contrôles alcoolémies et stupéfiants sont d'ores et déjà programmés sur les axes qui traversent la commune.

Bonnes Fêtes à tous !...mais consommez avec modération.

Téléthon

PROGRAMME

Place du Marché aux Raisins, samedi 6 décembre entre 9h et 14h.

Le matin dès 9h

Marché gourmand de producteurs

Vide-jouets : venez vendre les jouets qui encombrant les placards de vos enfants !

Animations familiales : structure gonflable, course d'orientation

Animation musicale

Expo-vente : toiles de peintres, photos...

Stands tenus par les associations de Gadagne : petite restauration sur place et vente à emporter de tartes salées, gâteaux, et marrons chauds.

Rassemblement en fin de matinée pour un grand lâcher de bulles de savon et dégustation du vin chaud offert.

Fil rouge (qui démarrera sur la place et qui se terminera en soirée à la salle de l'Arbousière),

Après-midi

Rallye vélo ouvert à tous (départ à 13h30 place du marché)

Concours de boules et de belote à 14h.

Soirée

Repas dansant (19h : salle de l'Arbousière)
Prix du repas : 15€ - inscription en mairie

A noter



Dès le 3 décembre, des **benne**s seront mises à disposition sur le plateau de Campbeau pour que vous puissiez y jeter vos papiers et cartons.

NOUVEAU A GADAGNE

Deux nouvelles infirmières libérales s'installent dans le centre du village, à partir du 1^{er} décembre.

Le cabinet est situé au 5, rue du Paty.

PUTTI Fanny : 06 29 35 63 18

GUEIT Coline : 06 68 72 36 70

MARCHE HEBDOMADAIRE

Nous rappelons que chaque mercredi matin, un petit marché s'installe place de la Poste. Il est certes limité en nombre d'étals, mais il n'en propose pas moins une offre intéressante et variée.

On y trouvera **poissonnier, plats cuisinés, boucherie charcuterie, volailles, fruits et légumes et prêt à porter féminin.**

Pour qu'il grandisse, encore faut-il qu'il soit fréquenté. Alors, n'hésitez pas...



COMMEMORATION DE L'ARMISTICE

En cette année du 100e anniversaire de la déclaration de la Grande Guerre, la commémoration de l'Armistice prenait un caractère particulier. Les Castelnovins ne s'y sont pas trompés, puisque malgré la pluie tombant à verse, ils étaient venus en nombre assister à la cérémonie. Fait marquant de la célébration, des enfants des écoles marquaient de leur présence cette émouvante commémoration, au cours de laquelle M. le Maire devait rappeler les difficiles moments vécus par les Castelnovins lors de la déclaration de guerre. On en trouvera le texte ci-après.



M. le Maire pendant son allocution

En 1914, Châteauneuf-de-Gadagne comptait 1000 habitants. L'abandon de la culture de la garance, le phylloxéra, les gels successifs, l'exode facilité par l'arrivée du chemin de fer, avaient vu décliner la population qui était de plus de 1500 âmes au milieu du XIXe siècle. La plupart des villageois étaient des paysans. Ils se connaissaient tous et étaient fiers de leur identité. Celle de provençaux, gens de la terre ou de l'usine, parfois des deux, car les temps étaient difficiles. Ils parlaient leur langue, celle de leurs parents et grands-parents, même si on leur interdisait de le faire à l'école.

La mobilisation du 2 août arriva alors que toutes les récoltes n'étaient pas encore rentrées. Les rumeurs de guerre s'étaient rapprochées et dès le mois de juillet les instructions relatives au ravitaillement mettaient le village à contribution. Gadagne devait fournir 41 tonnes de blé et 10 tonnes de farine, chiffres énormes à l'époque. Le 1^{er} août les cloches qui se mirent à sonner à la volée surprirent les paysans dans les terres, les ouvriers dans les ateliers des moulins. On accourut, tristes et résignés, sur la Pastière. Loin des manifestations d'enthousiasme d'Avignon et de quelques grandes villes, beaucoup de femmes pleuraient. Mais personne n'imaginait que la guerre annoncée serait si longue et si meurtrière avec, pour notre seul village la perte de 42 des siens.

Certains seront tués en Lorraine dès les premiers jours. Plusieurs iront combattre et mourront en terre lointaine. **Léopold Dortier et Adrien Ferragut** seront fauchés par les mitrailleuses des turcs à Gallipoli dans les Dardanelles.

Ludovic Tavan, grièvement blessé en Macédoine lors d'un bombardement de l'artillerie bulgare, finira par succomber dans l'hôpital de campagne où il avait été transporté.

de Dieuze. On ne retrouvera son corps que plusieurs années après. Pour d'autres comme **Léon Favier**, on ne retrouvera même pas la dépouille. Certains, malades ou mutilés, ne se remettront jamais de leurs blessures. Ainsi **Alfred Coard**, bien que décédé en 1930, a son nom inscrit sur notre monument. Mort pour la France, aussi, **Charles Tarascon**, lieutenant-pilote tué accidentellement à l'Ecole Militaire de Pau. C'était le jeune frère d'un des As de l'aviation, héros de la Première Guerre Mondiale, **Paul Tarascon**, qui est inhumé dans notre ancien cimetière.

Le 11 novembre 1914, il y a exactement 100 ans aujourd'hui, notre village avait déjà perdu 12 des siens. Les plus jeunes avaient à peine 21 ans, le plus âgé 30. Les noms de nos Morts pour la France au 11 novembre 1914 vont être prononcés par les enfants ici présents.



Un enfant prononçant le nom d'un soldat mort au combat

Paul Bayle, caporal au 3^{ème} Régiment d'Infanterie, tué le 14 août 1914 à Montécourt (Meurthe et Moselle). Il avait 26 ans

Antoine Arfeuille, soldat de 2^{ème} classe au 58^{ème} Régiment d'Infanterie, tué le 19 août 1914 à Saint-Médard (Meurthe et Moselle). Il avait 24 ans.

Paul Garcin, soldat de 2^{ème} classe au 27^{ème} Régiment de Chasseurs à pied, tué le 20 août 1914 à Dieuze (Moselle). Il avait 22 ans

Léon Favier, soldat de 1^{ère} classe au 7^{ème} Régiment de Chasseurs Alpins, décédé le 21 août 1914 à Ranrupt, en Alsace occupée. Il avait 21 ans

Victor Sauget, soldat de 2^{ème} classe au 258^{ème} Régiment d'Infanterie, tué le 25 août 1914 à Buzy (Meuse). Il avait 29 ans

Albert Point, soldat de 2^{ème} classe au 258^{ème} Régiment d'Infanterie, mort de ses blessures le 31 août 1914 à Montigny les Metz (Moselle). Il avait 29 ans

Marius Glaise, soldat de 2^{ème} classe au 24^{ème} Régiment de Chasseurs Alpins, mort de ses blessures le 2 septembre 1914 à Xermaménil (Meurthe et Moselle). Il avait 26 ans

Gaston Hugues, sergent au 61^{ème} Régiment d'Infanterie, tué à Maison Blanche (Meuse). Il avait 21 ans

Charles Raoux, soldat de 2^{ème} classe au 258^{ème} Régiment d'Infanterie, disparu au combat à une date incertaine, dans la région de Saint Mihiel (Meuse). Il avait 29 ans

Raoul Laurent, soldat au 11^{ème} Régiment de Hussards, mort de blessures de guerre le 8 octobre 1914 à Hazebrouck (Nord). Il avait 21 ans

Frédéric Crivel, sergent major au 158^{ème} Régiment d'Infanterie, tué le 14 octobre 1914 à Coinchy (Pas de Calais). Il avait 21 ans

Emile Delacour, soldat de 2^{ème} classe au 258^{ème} Régiment d'Infanterie, mort de blessures de guerre en Allemagne au camp de Grafenwöhr, en Bavière, où il était prisonnier. Il avait 30 ans

Les premiers combats furent terriblement meurtriers. En Lorraine, où étaient la plupart des régiments du Midi, les soldats se retrouvèrent cloués au sol par une artillerie allemande très puissante, à laquelle ils n'étaient pas préparés.

Le Ministre de la guerre en prendra aussitôt prétexte pour faire porter aux régiments provençaux, la responsabilité des cuisants échecs des premières offensives. Ce fut l'affaire du XV^{ème} Corps qui mobilisa tous les provençaux pour laver leur honneur injustement attaqué.

Le 19 août, en quelques jours de combat, 700 des 3000 camarades de régiment d'**Antoine Arfeuille** avaient été tués ou blessés. Le 22 août 1914, dans une seule journée, 27 000 soldats français mourront au front.

Le sculpteur de notre Monument aux Morts, **Jean-Pierre Gras**, poilu lui-même, avait connu ces hécatombes. Il se battait dans les Flandres, où il vit périr tant de ses amis et camarades. Il revint de la guerre épuisé, malade, marqué par les carnages auxquels il avait assisté. Il nous a représenté ici, un soldat sans armes, las et pensif qui semble porter tous les malheurs de la guerre. Il entendait ainsi rendre hommage à tous ceux qui avaient laissé leur vie loin de chez eux, laissant au pays, parents, veuves et orphelins.

Lors d'une remise de décorations le 11 novembre 1977, ici même, **le Général Roure**, notre ancien maire, soulignait le nécessaire devoir de mémoire et de gratitude que nous devons avoir. Charles Roure citait encore Victor Hugo et sa célébration des révolutionnaires tués lors des journées de juillet 1830 :

« *Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne
et prie...* ».

C'est ce devoir de mémoire que nous accomplissons aujourd'hui devant ce monument qui rend aussi hommage aux victimes de la Deuxième Guerre, aux déportés, aux résistants qui se mobilisèrent, comme ceux qui le firent autour d'enfants du Pays des Sorgues tels René Char ou Jean Garcin.

Son travail achevé, Jean-Pierre Gras, lui qui n'aimait pas la guerre mais qui l'avait faite avec courage, tint à mettre en exergue une courte poésie. Il s'agissait d'un message de volonté, de foi et d'espérance de son père, le félibre Félix Gras, l'emblématique auteur des *Rouges du Midi*. Ces quelques lignes, sont rédigées en provençal. Il les a gravées dans la pierre, du côté du soleil levant et cet emplacement n'est pas un hasard. Elles se terminent par ces simples mots qui, au-delà du souvenir, nous rassemblent :

**Ame la Franço, mai que tout !
« J'aime la France, plus que tout ! »**



La stèle avec l'inscription intégrale

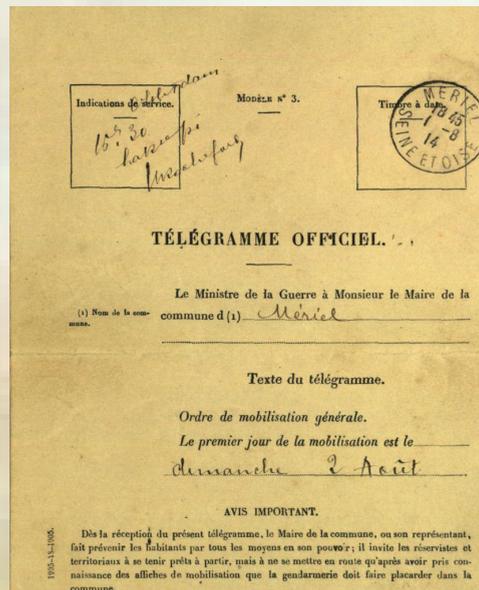
Gadagne au lendemain de la déclaration de guerre

Le 1er août 1914, faisant écho aux clochers des communes voisines, nos propres cloches sonnaient le tocsin, sans discontinuer, pour signifier à des villageois, parfois incrédules, que la guerre était déclarée. L'annonce de la Mobilisation Générale plongea notre commune dans la tristesse et l'angoisse. Gadagne comptait en ce temps essentiellement des cultivateurs.

La vie villageoise était importante et comptait notamment 4 épiceries, 3 boucheries, 3 boulangeries. Les hommes se dépêchèrent d'achever les récoltes en cours et de faire quelques travaux lourds, tels les labours : ils savaient que ceux qui resteraient au pays (femmes, enfants, vieillards) ne pourraient pas les réaliser. On se préoccupait des réquisitions de matériel, de denrées et d'animaux. Les prélèvements des bêtes de somme, pour les besoins de l'armée, allaient dramatiquement peser sur la vie domestique et les possibilités de travail dans une société alors encore peu mécanisée. Chevaux et mulets avaient encore toute leur place pour le travail de la terre, le charroi, le fonctionnement des moulins à huile dits « à sang » car mus par les animaux. Il y avait au moins deux de ces moulins dans le village.

Dépêches et affiches officielles arrivaient en nombre à la mairie en même temps que les hommes recevaient leur affectation. La plupart furent versés dans les régiments d'Avignon et rejoignirent les troupes qui gagnaient le front de l'Est depuis la gare de Pont d'Avignon (côté gardois, à Villeneuve).

Notre Monument aux Morts porte les noms de 42 enfants du village. Leur parcours a rarement été reconnu et retracé, mais bien des familles ont conservé photos, documents et objets divers.



Ordre de mobilisation adressé aux Maires

JEAN-PIERRE GRAS Soldat, Peintre et Statuaire

Jean-Pierre Gras (1879-1964) fut le concepteur et sculpteur de notre Monument aux Morts.

Né à Villeneuve-lez-Avignon en 1879, fils du félibre Félix Gras, élève de Grivolat, formé à la sculpture à Paris par Injalbert, Jean-Pierre Gras a réalisé à Gadagne une œuvre remarquable par sa sobriété et son caractère atypique par rapport à bien des monuments « triomphants ». C'est – dit-on – l'un des deux seuls Monuments aux Morts français sur lequel aucune arme n'apparaît. Ce soldat, pensif, enfermé dans les tristes souvenirs d'une terrible guerre, dit toute la lassitude et le désarroi de ces hommes plongés tout à coup dans un conflit qui allait s'éterniser et causer la mort de millions d'entre eux.

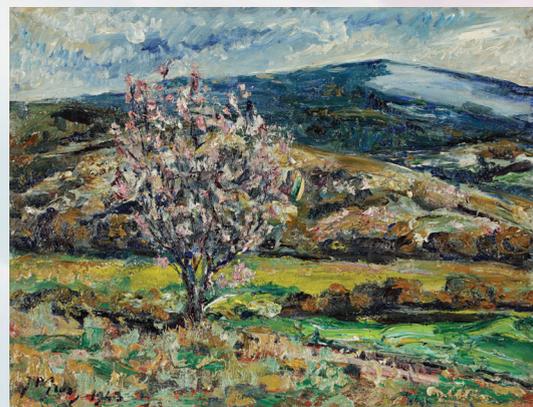
Ce soldat-là, Gras n'a pas eu beaucoup de mal à le trouver pour son inspiration. Poilu lui-même, il a en effet participé directement, sur le front de l'Artois, à un des épisodes les plus dramatiques et sanglants de la guerre en 1914 et 1915, la bataille de *Notre-Dame de Lorette*. Malade, très amaigri, Jean-Pierre Gras sera réformé en 1916 et viendra prendre des forces chez la famille Giéra qui l'accueillera au château de Fontségugne. Lorsque, en 1920, l'érection d'un Monument aux Morts fut définitivement validée, il apparut logique que sa réalisation puisse échoir à ce soldat-statuaire.

C'est en 1908, qu'il fut sollicité pour être l'un des sculpteurs des bustes en hermès du Square des Félibres à Sceaux. Il sculpta ensuite les deux statues monumentales de Corneille et Molière qui ornent l'entrée de l'Opéra d'Avignon. Il devint professeur aux Beaux-Arts dans cette ville, au cours des années 40.



La statue de Corneille à l'Opéra d'Avignon

Ses peintures ont pour thèmes des natures mortes, des portraits et des nus. Il fit partie, dès sa fondation par Clément Brun, du *Groupe des Treize*, qui impulsa la renaissance de la peinture avignonnaise.



L'amandier en fleurs, 1943

CALENDRIER DES LOTOS

2014 - 2015

Vendredi 5 décembre

GROUPE SCOLAIRE P. GOUJON

20 h 30 à l'Arbousière

Vendredi 12 décembre

SPORTING CLUB GADAGNE

20 h 30 à l'Arbousière

Dimanche 11 janvier

ASSOCIATION PAROISSIALE

15 h salle A. Tavan

Samedi 31 janvier

OGEC - St Charles

20 h 30 à l'Arbousière

Vendredi 6 février

ASSOCIATION «A.V.E.C.»

20 h 30 à l'Arbousière

ANIMOTHÈQUE

Les fêtes de fin d'année sont souvent l'occasion pour les familles de décorer leur foyer. Venez donc vous initier au pliage et repartez avec vos petits objets en papier avec notre association ! L'Animothèque organise en effet un atelier origami **samedi 13 décembre** de 10h à 12h à la médiathèque. Entrée libre.

ESCOLO

DE FONT- SEGUGNO

Samedi 6 Décembre : vente d'oreillettes et bricelets au profit du Téléthon (place du marché).



Samedi 13 Décembre : **Les Treize Desserts** à 14h 45, salle Anfos Tavan : les traditionnels desserts de Noël : une après-midi gourmande avec animation et tombola - 10€ par personne - Réservation nécessaire auprès de B. Juillan dès à présent 04 90 22 23 49

Pour information, les émissions en langue régionale données par **Vaqui** sur FR3 le dimanche à 10h45, existent toujours.

UNE POINTE D'HUMOUR

Je trouve que la télévision à la maison est très favorable à la culture.

Chaque fois que quelqu'un l'allume chez moi, je vais dans la pièce d'à côté et je lis.

Groucho Marx

LI BON VIVÈNT

Samedi 6 décembre : Participation au Téléthon.

Mardi 9 décembre : Jeu de société à 15h salle A. Tavan.

Mardi 23 décembre : Jeu de société à 15h, salle A. Tavan, suivi du *verre de l'amitié*, à partir de 17h30.

Retenez dès à présent la date du **samedi 10 janvier**, 17 h 30, salle A. Tavan, pour assister à l'**Assemblée Générale** (présentation des activités, sorties-journées et voyages de 2015). Un apéritif sera servi en fin d'AG.

Mardi 6 janvier : premier jeu de société de l'année, 15 h salle Anfos Tavan.



160 adhérents ont participé au *repas costumé* du 2 novembre.

Renseignements :

Eliane Rolland 06 30 63 63 54

Hervé Hugues 06 71 52 71 96

Courriel : asslbv@laposte.net

VIE PAROISSIALE

Dates à retenir autour des fêtes de Noël

Mercredi 24 décembre à 18 h, messe de Noël avec la participation des enfants de la catéchèse et de leurs familles.

Mercredi à 23 h 30 veillée avec crèche vivante, pastrage et chants provençaux suivis, à minuit, de la messe solennelle de la nuit de Noël.

Jeudi 25 décembre à 10 h, messe du jour de Noël, à Jonquerettes

Jeudi 1er Janvier messe du jour de l'an (les lieux et heures seront précisés sur les annonces paroissiales)

Dimanche 4 Janvier messe de l'Epiphanie à 10 h avec la représentation de l'adoration des mages à la chèche, devant l'enfant Jésus

A noter

Dimanche 11 janvier à 14 h 30 salle Anfos Tavan, Loto au profit de l'Association Paroissiale. Venez nombreux et merci d'avance

Crèche Provençale Vivante

Depuis 5 générations, joie et fête se mêlent dans notre beau village au moment de Noël, par la magie de la *crèche provençale vivante*. Venez assister à cet événement, le **mercredi 24 décembre** à 23h30, lequel sera suivi de la messe de minuit.

Des oreillettes vous seront distribuées à la fin de celle-ci pour vous souhaiter un joyeux Noël. Ouverture des portes de l'Église à 23h.

FOYER RURAL LAÏQUE

Randonnée

Dimanche 14 décembre : *Rocher de Baude Les Taillades - Bergerie du Colombier - Combe de la Brayette - Gorge de Badarel* (14,5 km - env. 500 m de dénivelé).

Rdv 9h place de la Poste en voitures particulières. Contact : Annie - 04 90 22 52 96 ou Marianne - 04 90 22 26 76

A Venir...

Comme chaque année, les randonneurs du FRL vous invitent à les rejoindre pour passer le week-end du 7/8 mars 2015 à Roybon (Vercors).

Dans ce lieu magnifique on peut faire du ski de fond, mais aussi s'essayer aux raquettes ou tout simplement découvrir la forêt à pied.

L'hébergement se fait dans un gîte en demi-pension : 49€ par adulte et 35€ par enfant (moins de 10 ans)

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Anne et René au 04 90 22 16 83

Audition musicale

Mardi 16 décembre, 18h30, salle Jean Garcin (Château de la Chapelle). Entrée libre.

Danse traditionnelle

Vendredi 12 décembre, 19h-0h. Apportez votre pique-nique à partager. Gratuits et ouverts à tous.

Pas d'atelier le **vendredi 26 décembre** en raison des fêtes de fin d'années.

Renseignements auprès de Mireille au 04 90 22 04 42.

Les cours s'arrêteront du samedi 20 au dimanche 4 janvier 2015.

Toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année !

la Strada

Mercredi 10 décembre, à 20h30
salle des Pénitents :

BANDE DE FILLES



de Céline Sciamma

Avec K. Touré, A. Sylla, L. Karamoh, M. Touré

Marieme vit ses 16 ans comme une succession d'interdits. La censure du quartier, la loi des garçons, l'impasse de l'école. Sa rencontre avec trois filles affranchies change tout. Elles dansent, elles se battent, elles parlent fort, elles rient de tout. Marieme devient Vic et entre dans la bande, pour vivre sa jeunesse.

RAPPEL A NOS CORRESPONDANTS

Compte tenu des fêtes de fin d'année, nous demandons aux correspondants du BM de nous adresser leurs articles pour le **14 décembre au plus tard**, faute de quoi ils ne pourront être pris en compte pour Janvier.

Nous les remercions pour leur compréhension et leur célérité.

VELO CLUB

La période hivernale permettant à beaucoup de coureurs de décompresser, peu de résultats sont à donner ce mois-ci. Seuls les amateurs de cyclocross ont participé à des épreuves. De plus, la météo n'étant pas des plus favorables, il n'y a que les coureurs vraiment accros à cette discipline qui supportent de s'aligner au départ des épreuves, à la fin desquelles ils terminent déguisés en hommes ou femmes de boue.



Le 11 novembre, comme chaque année, a eu lieu le cyclocross du plateau de l'Arbousière. Le temps, après le déluge matinal, s'est mis au beau au moment des courses. La participation des coureurs a été plus que satisfaisante et toutes les courses ont donné lieu à de très belles empoignades. Le club remercie la municipalité, les services techniques et toutes les personnes, en particulier les propriétaires des terrains traversés, qui ont permis à cette manifestation d'être une réussite.

Les jeunes, quant à eux, continuent leur dur apprentissage du niveau national. Pour cela, ils sont allés participer à la deuxième manche de la coupe de France à Sisteron. Dans un décor dantesque, chacun a essayé de donner le meilleur de lui-même.

Pour conclure, nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines organisations. Tout d'abord, lors du téléthon le **samedi 6 décembre** à 13 h 30, place de la poste pour un rallye avec plusieurs parcours selon les capacités de chacun, puis le **jeudi 1er janvier** à 17 h à la salle des fêtes du Thor pour le loto.

TENNIS CLUB

De nombreux clubs éprouvent des difficultés réelles à fidéliser leurs adhérents. D'où une certaine désaffection qui entraîne une baisse régulière des effectifs. Il n'en est rien au Tennis Club où c'est le contraire qui se produit. Pas étonnant de se réjouir à l'orée d'une nouvelle année tennistique ; le nombre de licences ne cessant de grimper, tous âges confondus, le TCC se retrouve à la 10^{ème} place en Vaucluse : un exploit ! Largement en tête des clubs de sa dimension, reléguant notamment des *grosses cylindrées* à rentrer dans le rang. Cela souligne le travail permanent de tous les responsables qui donnent toujours l'impression d'être soudés. Pourtant, c'est une impression de désert qui se dégage actuellement et il est temps de retrouver des conditions météorologiques convenables, de nombreuses rencontres n'ayant pu se dérouler plongeant dans l'embarras tous les capitaines d'équipes. Entre quelques averses, des compétitions entre jeunes ont eu lieu. Résultat, un double tableau d'Honneur pour récompenser : Ewen Mesgouez, 6^{ème} de la Finale des Masters de Vaucluse à Cavaillon et Baptiste Baroncelli qui s'octroie deux tournois aux Angles et à Bédarrides. Ces deux sympathiques garçons progressent régulièrement et ont franchi le cap important de la compétition. Bravo donc à tous les deux ! Espérons désormais que les championnats puissent se dérouler normalement. C'est justement en raison d'une éventuelle pléthore que le bureau avait décidé de sa participation au Téléthon : 8 heures de Tennis non-stop pour parvenir à un chèque de 240€. Merci à tous les donateurs.

ECOLE SAINT CHARLES

L'école Saint Charles vous attend nombreux à son **marché de Noël** qui aura lieu le **vendredi 19 décembre** de 8h15 à 9h dans la cour de l'école et de 16h30 à 18h30 sur le parvis de l'église de Châteauneuf de Gadagne.

COVOITURAGE

Un projet de gouvernance originale

Plusieurs groupements d'entreprises ont choisi de construire collectivement un projet afin de faciliter le covoiturage sur les trajets domicile-travail.



En effet, les déplacements et les transports sont une préoccupation de plus en plus importante pour les entreprises et les salariés. En plus des problématiques liées au coût des transports pour les salariés, l'accessibilité constitue un réel critère d'attractivité et de dynamisme économique. **Le covoiturage s'avère être une solution de mobilité très attendue par les salariés.**

La zone ciblée pour initier le projet de covoiturage va du **Nord Vaucluse au Nord des Bouches du Rhône.**

La communication de ce projet cible en priorité les salariés et étudiants mais sera également à la disposition de toute personne se déplaçant sur le territoire et intéressée pour covoiturer. Le site n'aura pas de condition d'accès afin d'inciter à la création d'un maximum de trajets.

Ainsi, dans le cadre de ce projet, **plus de 45 000 salariés et 10 000 étudiants** seront sollicités et mobilisés pour pratiquer le covoiturage via une plateforme unique sur ce territoire.

Pour en savoir plus :
www.covoiturageavignonvaucluse.fr
 Association Entrepreneurs des Sorgues :
 Marie-Christine PEYROL 04 90 92 43 08

COMITE DES FETES

«**Gadagne en scènes**» vient d'être créée par le Comité des fêtes et a pour rôle de programmer des événements culturels de qualité dans le village : théâtre, musique, danse...

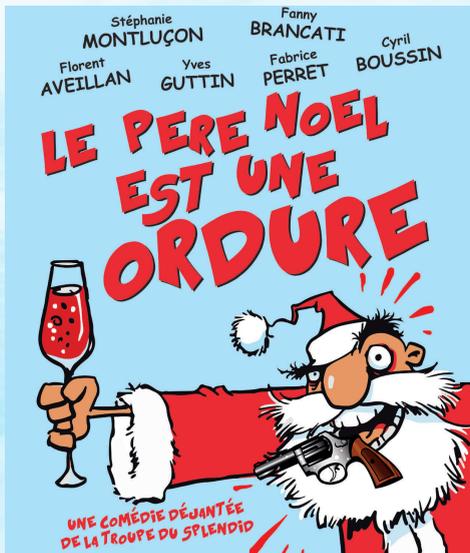
Ouverture de la saison en fanfare avec une pièce mythique et hilarante : *le Père Noël est une ordure*, le **lundi 22 décembre** à 20h30, à la salle de l'Arbousière.

Informations au 06.13.47.83.23

Réservation idéalement sur le site internet www.billetreduc.com, ou en déposant votre enveloppe dans une boîte à la Mairie (chèque, nombre de places, nom et coordonnées téléphoniques) ou sur place à partir de 19h le 22 décembre.

Prix 13 €, placement libre. Le nombre de places étant limité, réservation fortement conseillée.

La traditionnelle Pastorale se déroulera, quant à elle, le **dimanche 4 janvier**, à l'Arbousière à 14h30 - Prix : 5€ - Galettes des rois, thé et café seront offerts sur place.



MEDIATHEQUE

Fermeture annuelle

La médiathèque sera fermée du mercredi 24 décembre au lundi 5 janvier inclus. Réouverture le mardi 6 janvier à 15h.

Conférence sur Frédéric Mistral

Vendredi 5 décembre à 18h

Frédéric Mistral est souvent présenté comme une image du Patrimoine, et bien plus encore. Il a été le rénovateur de la Lengo Nostro, et malgré tous les obstacles, il a tenu le cap. De plus, au-delà de ce rôle dans l'Histoire, la personnalité et la puissance d'écriture du poète, Prix Nobel 1904, font de lui un écrivain européen majeur. Aujourd'hui, cent ans après, Mistral est-il à nouveau - et peut-être plus que jamais - d'actualité ? Jean-Pierre Cazot, chercheur et écrivain, présentera une conférence sur Mistral, et animera une conversation autour de l'homme et de l'œuvre.

Les Petites histoires de Noël

Samedi 13 décembre à 10h30 pour les enfants de 1 à 4 ans et à 11h pour les enfants de 5 ans et +

Venez partager, autour d'un tapis, histoires et chansonnettes de Noël.

Choco-lecture Spécial Noël

Samedi 20 décembre de 15h15 à 16h pour les 7-11 ans, de 16h15 à 16h45 pour les 3-6 ans. Goûter offert entre les deux séances.

Toutes ces manifestations sont gratuites, mais sur réservation au 04.90.22.42.50 ou par mél bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr

La médiathèque à l'heure du numérique

En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt du Vaucluse, la Médiathèque de Châteauneuf de Gadagne est heureuse de vous proposer son tout nouveau service en ligne pour une expérimentation de 6 mois. Ce service vous permet d'accéder gratuitement à une offre de contenus numériques en ligne, depuis chez vous (sur ordinateur ou tablette) ou depuis l'espace multimédia de la médiathèque.

Cinéma : films, longs et courts métrages, documentaires, films d'animation...

Auto-formation : méthodes de langues, cours d'informatique, d'orthographe, code de la route...

Enfants : un espace sécurisé pour vos enfants comprenant des histoires, des films, des jeux éducatifs...

Pour en profiter : **être adhérent à jour de sa cotisation**. Un seul lien : <http://vaucluse.mediatheques.fr/> Venez découvrir ce nouveau service le samedi 13 décembre de 14h30 à 15h30 (sur réservation).

PERMANENCE EN MAIRIE

du Conseiller Général Michel FUILLET

le 3ème mercredi du mois entre 15h et 16h

Sur RDV au 04.90.16.10.90

Plesi famihau

Fai siéssanto e un an que venguère pèr lou proumié cop, à Castèunòu. Acò se passavo pèr la voto de la Sant-Jan e, partènt d'aqui, tout cambiè dins ma vido, amor que fugué aqui que rescountrère aquelo qu'anavo deveni moun espouso e la maire de nòstis enfant.

En mai de tout acò, devenguère tambèn amouros de nosto ciéuta e à l'ouro d'aro, coume l'ai souvènt di, m'alasse pas de parla de soun istòri, de faire vesita lou vilage e de counta, à moun biais, tout ço qu'ai poussu aprendre sus aqueste sujet. Alor segur, ai pas lou biais ni li counèssènço de la guido de l'Óufice de Tourisme Intercomunau que tóuti lis an pourgis uno vesito dóu vilage, mai prene plesi a la segui, pèr aprene cade cop manto causo. Garde l'espèr qu'acò posque dura encaro proun de tèms, amor que siéu pas encaro centenari !

Mai óublido pas pèr acò ma region d'ourigino, et pas mai tard qu'aièr, ai agu uno provo d'afèicioun de touto ma famiho, sus l'idèio de mis enfant e pichots enfant. Erian pas mens de dès-e-sèt, pèr dina en bord d'uno poulido plajo sus lou ribeirès d'uno pichoto ribièro de la Droumo, vers Cournillon-sus-l'Oulo, charmanto encountrado dins li colo.

Lis enfant e tambèn quauquis un di parènt se regalèron de pousqué neda, avans que de dina emè la biasso e li bevèndo qu'avian tóuti s'aducho.

Acaberian la journado en anant faire

coumo un pèlerinage, un pau mai liun, au vilajoun de Teissiero, monte nòsti grand avien un oustau, proupieta atualo d'estivant parisen. Aqui, pantaie de ço que fuguè la vido dis escoulan de l'epoco, que fasièn quatre kiloumètre d'à pèd tóuti li matin pèr se rëndre à l'escolo, en empourtant quaucarèn pèr dina e, en mai d'acò, uno brasseto de bos cadun, pèr entreteni tout l'iver, un pichot pèile que caufavo la salo.

l'avié qu'uno classo pèr tóuti, mai finissien aqui sis estúdi emé proun de sabé que li menavo fort souvènti fès à de plaço de fatour, gendarmo, militari, cantounié e forço àutris obro encaro. Se l'einat restavo à la granjo pèr mena li terro, lis àutri poudien ansin gagna sa vido e abari sis enfant.

Aqueste jour restara pèr iéu uno journado memourialo, e souvete à tóuti de garda un esprit de famiho coume aquéu d'eila.

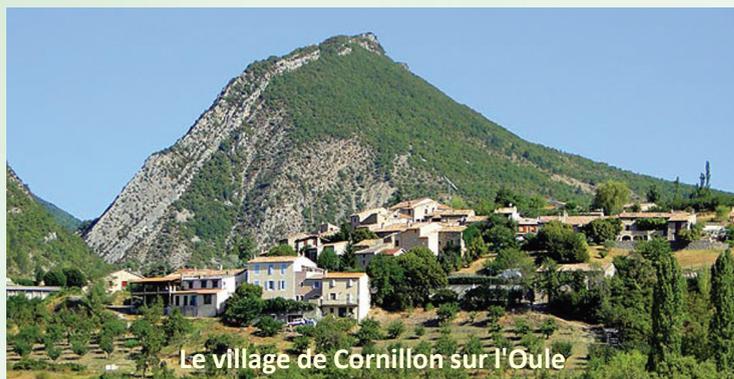
Plaisir familial

Cela fait soixante et un ans que je vins pour la première fois à Châteauneuf. Cela se passait pour la fête votive de la Saint Jean. Tout changea alors dans ma vie, puisque j'y rencontrais celle qui allait devenir mon épouse et la mère de mes enfants.

Mais je devins aussi, amoureux de notre cité et, aujourd'hui, comme je l'ai souvent dit, je ne me lasse pas de parler de son histoire, de faire visiter le village et de conter, à ma manière, tout ce que j'ai pu apprendre sur ce sujet. Je n'ai certes pas le savoir de la guide de l'Office de Tourisme Intercommunal qui tous les ans propose une visite du village, que je prends plaisir à suivre pour améliorer augmenter mes connaissances. Je formule l'espoir que cela dure encore longtemps, car je ne suis pas encore centenaire !

Mais je n'oublie pas pour autant ma région d'origine, et pas plus tard qu'hier, j'ai eu une preuve d'affection de toute ma famille, sur une idée de mes enfants et petits-enfants. Nous n'étions pas moins de dix-sept pour déjeuner, là où ils m'avaient conduit, au bord d'une jolie plage sur les bords d'une petite rivière de la Drôme, à Cornillon-sur-l'Oule, charmante contrée dans les collines. Avant de déjeuner, avec les victuailles et les boissons que nous avons apportées, les enfants mais aussi quelques parents prirent grand plaisir à nager.

Nous poursuivîmes la journée en allant faire une sorte de pèlerinage, un peu plus loin, dans le charmant petit village



Le village de Cornillon sur l'Oule

de Teisseire, où nos aïeux avaient une maison, propriété actuelle de touristes parisiens. Là, je me mis à imaginer ce que pu être la vie des écoliers de l'époque, qui faisaient tous les matins quatre kilomètres à pied pour se rendre à l'école, en emportant un léger casse-croute, mais aussi une brassée de bois pour entretenir, l'hiver, un petit poêle qui chauffait la salle de classe.

Il n'y avait qu'une seule institutrice pour tous. Les enfants terminaient leurs études, avec un savoir bien acquis, qui leur ouvrait la porte de nombreux emplois comme ceux de facteur, gendarme, militaire, cantonnier et bien d'autres encore. Si l'ainé restait à la ferme pour cultiver les terres, les autres enfants pouvaient ainsi gagner leur vie et élever une famille.

Alors, ce jour de fête familiale restera pour moi une journée mémorable, et je souhaite à tous de garder un esprit de famille comme celui-là.

Pèire Courbet, de Castèunòu